CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 17 octobre 2019 à 18 heures 30 minutes Mairie de Belleville

Présents:

Mme BAILLARGUET Emilie, M. BERTHAUD Jimmy, Mme FORGEARD Sylvie, M. FRADIN Jean-Claude, Mme LAJOUAIS Amanda, Mme ROBIER Yvette, M. SALANON Jean-François, Mme SURBIER Elisa, Mme TEILLET Karine

Procuration(s):

Absent(s):

Mme GIBAULT Marie-Thérèse

Excusé(s):

Mme GAUFFICHON Annie, Mme MARQUIS Fernande, M. VENEAU Antoine

Secrétaire de séance : M. SALANON Jean-François

Président de séance : M. FRADIN Jean-Claude

Approbation du dernier compte-rendu

Aucune remarque n'étant émise, le compte-rendu du 14 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

Numéro interne de l'acte : 2019-009

Objet : Demandes d'aide pour l'adhésion à une association.

Le CCAS a reçu deux demandes d'aide pour l'adhésion à une association.

Vu la délibération n° 2012-02 du 24 janvier 2019 définissant les actions facultatives du CCAS,

Considérant que ces personnes remplissent les conditions requises pour l'attribution de l'aide,

Le Conseil d'Administration, accepte, de verser une aide pour l'adhésion à l'association de 15 euros à chaque demandeur.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Numéro interne de l'acte : 2019-010

Objet : Organisation journée "plantation d'arbres - naissances enfants"

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration qu'il avait été évoqué lors des dernières réunions de planter des arbres pour la naissance des enfants.

Monsieur le Président présente un devis pour la fourniture et livraison de 16 arbres pour les enfants nés depuis le 1er janvier 2018 jusqu'à aujourd'hui de l'entreprise Les Jardins de Flo.

Le Conseil d'Administration après avoir étudié le devis, accepte de confier à l'entreprise Les Jardins de Flo -11 route d'Usseau - Hameau de Contremarche - Prissé-la-Charrière - 79360 PLAINE-D'ARGENSON la fourniture et livraison d'arbres pour un montant H.T. de 492.00 € soit un montant T.T.C. de 541.20 €.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Détail de l'Organisation de la journée de plantation des arbres des nouveau-nés.

Choix du lieu de plantation : Belleville - Les Aiguis - Section ZI n°119 (parcelle communale)

Date de la plantation : 8 février 2020 à 10h00

Nombre d'arbres à planter : 16 (15 naissances effectives depuis le 1er janvier 2018 + 1 naissance à venir)

Un courrier d'information et d'invitation sera transmis aux parents de chaque enfant concerné (Jean-François SALANON établira le modèle de courrier)

Plaque individuelle à poser au niveau de chaque arbre (comprenant le prénom de l'enfant et son année de naissance). Proposition de certains membres du CCAS de fabriquer ces plaques avec des ardoises et écriture au pochoir suivi d'un vernissage (un essai sera réalisé). Si infructueux, commande à passer auprès de Décographic Beauvoir sur Niort.

Organisation de la plantation : les trous de plantation seront réalisés préalablement par les employés municipaux, les tuteurs et la terre de fond de fouille seront mises en œuvre avant la manifestation.

Prévoir de quoi praliner les racines des arbres.

Prévoir le matériel nécessaire à la plantation (pelles, pioches, râteaux) et inviter les participants à venir équipés (tenue adaptée et outillage de jardin).

Le jour de la manifestation, les arbres seront mis en place et les trous rebouchés par de la bonne terre qui sera positionnée à l'avance en tas à coté de chaque plantation.

Moment convivial à suivre dans la salle des fêtes de Belleville (réservation faite) durant lequel un certificat nominatif sera remis à chaque famille concernée.

Seront invités à cette manifestation, les familles concernées, les membres du CCAS et du conseil municipal (le reste des habitants ?)

Fait à PLAINE D ARGENSON Le Président,